

Guy Lambert, « L'architecte, histoires d'une profession »
Archiscopie, n° 108, décembre 2011, p. 26-27.

Ouvrages recensés

- Chantal Callais, *À corps perdu. Pierre-Théophile Segretain architecte (1798-1864). Les architectes et la fonction publique d'État au XIX^e siècle*, La Crèche, Geste éditions, 2010, 502 p., 27 €.
- Dave Lüthi, *La construction de l'architecte. Histoire d'une profession en Suisse Romande 1800-1940*, Neuchâtel, Éditions Alphil - Presses universitaires suisses, 2010, 131 p., 14 €.

Les évolutions qui affectent le champ d'action des architectes alimentent régulièrement les études des sociologues, mais elles trouvent aussi des échos directs ou indirects dans la manière dont on aborde aujourd'hui l'histoire de cette profession. En effet si la construction progressive de l'exercice libéral au XIX^e siècle – préalable à la réglementation du titre – fait bien figure de lieu commun, les recherches s'intéressent désormais davantage aux débats, voire aux rapports de force, qui sous-tendent les processus de professionnalisation¹ mais aussi à la réalité des pratiques et des stratégies individuelles et collectives. Conjointement aux panoramas généraux qui fournissent les bases d'une approche comparative internationale², les travaux historiques récents – monographies d'architectes et approches thématiques, thèses et colloques – apportent plus qu'un enrichissement des connaissances. À l'heure justement où le mode d'exercice longtemps dominant ne représente plus la « norme », ils témoignent d'un intérêt renouvelé pour l'appareil de la commande publique par exemple, où les architectes interviennent comme experts autant que concepteurs, pour les interactions entre carrières administrative et privée ou encore pour le rôle des organes corporatifs.

Le livre que Dave Lüthi consacre à l'histoire de la profession d'architecte en Suisse romande entre 1800 et 1940 s'inscrit à la croisée de cette double géométrie. Fruit d'un cours élaboré à l'Université de Lausanne, l'ouvrage fournit, non sans ambition, une première synthèse qui prolonge les recherches de l'auteur sur le sujet³. Il concilie notamment le récit d'une histoire institutionnelle avec l'observation d'un échantillon d'une centaine de praticiens vaudois dont les parcours croisés alimentent l'analyse. En outre, loin de se cantonner strictement à l'aire géographique affichée par son titre, l'ouvrage apporte des éclairages sur la situation de la Suisse dans son ensemble. On retrouve bien évidemment ici les dynamiques déjà relevées ailleurs, en ce qui concerne la réglementation du titre, la formation et la prééminence acquise par le diplôme, ou encore l'organisation corporative. Même les spécificités du cas helvétique s'avèrent au final instructives pour étudier la pratique architecturale dans une perspective plus large. Celles-ci tiennent par exemple aux enjeux que le champ de la construction et de l'architecture représente pour le pouvoir fédéral dès les années 1840, suscités à la fois par le besoin en infrastructures à l'échelle de la jeune Confédération et par le désir de voir émerger une architecture d'expression nationale. La création de l'École polytechnique fédérale de Zurich en 1855, dont la *Bauschule* et

¹ Il faut noter de ce point de vue le rôle joué par les travaux de Jean-Pierre Épron, dont *Architecture. Une anthologie* (Liège, Mardaga, 1992-1993) et *Comprendre l'éclectisme* (Paris, Norma, 1997) offrent pour ainsi dire une synthèse.

² Notamment Louis Callebaut (dir.), *Histoire de l'architecte*, Paris, Flammarion, 1998.

³ Il a codirigé la publication des actes de deux colloques *La profession d'architecte en Suisse romande. XVI^e-XX^e siècle* et *Le client de l'architecte* parus à Lausanne (Études de lettres), respectivement en 2009 et 2010.

l'enseignement de Gottfried Semper constituent l'un des piliers, témoin de ces efforts centralisateurs. Si l'attrait traditionnel des modèles étrangers, français et allemand mais aussi italien – qui dépassent d'ailleurs les préférences traditionnelles des cantons – reste sensible, notamment sur le plan de la formation, ceux-ci sont plus souvent envisagés à l'aune d'un système de valeurs oscillant entre patriotisme et cosmopolitisme.

Plus ciblé quant à son objet et à ses bornes chronologiques, l'ouvrage de Chantal Callais soulève au fond des questions du même ordre. Issu d'une thèse de doctorat consacrée à Pierre Théophile Segretain, architecte départemental des Deux-Sèvres dans la première moitié du XIX^e siècle, il privilégie l'étude de sa pratique professionnelle et de ses attributions institutionnelles sur celle de sa production bâtie⁴. En analysant la vie et la carrière de cet « architecte inconnu de province », comme lui-même se désigne volontiers, l'auteur trouve matière à examiner la constitution progressive des services publics d'architecture, qui est contemporaine des premières tentatives pour structurer la profession. L'organisation départementale des Bâtiments civils, qui n'est pas unifiée, distincte en cela d'autres corps centralisés tels les Ponts et Chaussées par exemple, rend les praticiens tributaires des conseils généraux et des préfets. Pour mettre en lumière la situation et les missions fluctuantes de cette catégorie d'architectes, l'auteur s'est prêté à une approche comparative à l'échelle de la France, à partir des enquêtes menées par les préfets auprès de leurs confrères pour savoir comment réglementer leur propre service d'architecture. Plus ou moins expérimentées pour assurer leur mission de gestion des constructions publiques, les autorités administratives sont facilement enclines à amalgamer des domaines aussi distincts que les bâtiments, les chemins et les ponts, sans égard parfois pour la distinction émergente entre les professions. Si ce livre apporte un jour neuf sur le quotidien des architectes de province à cette époque, il illustre également la polyvalence de ces architectes départementaux, dont les responsabilités recouvrent la restauration des monuments historiques et l'entretien des édifices diocésains, avant que des corps spécifiques soient institués à cet effet dans la deuxième moitié du siècle.

Ces deux ouvrages méritent encore d'être rapprochés parce qu'au-delà des processus de codification auxquels ils s'intéressent – professionnalisation de l'architecte suisse pour Dave Lüthi et organisation des services publics d'architecture pour Chantal Callais –, ils remettent en lumière les disparités des réalités professionnelles antérieures et surtout leurs incidences implicites sur le temps long de la profession. Celles-ci se mesurent tant en ce qui concerne les lieux de formation que la définition de l'objet même de l'architecture. Ainsi Segretain, ancien élève de l'école Polytechnique, illustre-t-il une forme de porosité professionnelle plus tard sujette à débat, mais où l'ingénieur fait plutôt figure de modèle que de concurrent pour l'architecte, quand il s'agit d'en envier l'esprit de corps ou les institutions professionnelles. De même, si en Suisse comme dans d'autres pays le métier d'architecte s'est dégagé de celui d'entrepreneur, la prégnance de la culture artisanale y imprègne durablement une culture architecturale où la technique et le chantier comptent autant que l'art. Précieux pour l'historien, ces regards portés sur le passé de la profession s'avèrent assurément tout aussi stimulants pour interroger ses évolutions en cours.

Guy Lambert

⁴ L'auteur a déjà consacré plusieurs articles aux réalisations de Segretain